

Ecole maternelle du cèdre
178 rue de la Croix Boussay
78 410 Bouafle
0780406t@ac-versailles.fr
Tel : 01 30 95 48 14

CONSEIL D'ECOLE MATERNELLE DU vendredi 11 mars 2022

2e trimestre de l'année scolaire 2021/2022

Séance du conseil d'école ouverte à 18h00 avec les personnes présentes :

Représentant de l'Education nationale :

Absente excusée :

- Mme LECLERCQ, Inspectrice de l'Education Nationale

Personnel enseignant :

- Mme LEHMANN-MARTIN (directrice)
- Mme TOUSSAINTE (adjointe)
- Mr BARILLER (adjoint)
- Mr COMBRES (adjoint)
- Mme SOULEZELLE (adjointe)
- Mme BIGORRE (adjointe)
- Absent excusé : membres du RASED

Atsem :

- Mme REYES

Représentants de la municipalité :

Mme OLIVIER
Mme JEGOU-GERGAUD

Représentants des parents élus :

- Mme ESKENAZI
- Mme COUTY
- Mme LEGER-NARDON
- Mr POURCHET
- Mme DUVALLET
- Mme SACHET

Nous vous informons que ce compte-rendu sera disponible en ligne sur le site internet de Bouafle pour faciliter votre lecture

www.bouafle.fr

La période depuis le dernier conseil d'école a été particulièrement dense.

1. Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire jusqu'au 19 février (nous étions au niveau 3 de vigilance) a eu de nombreuses conséquences sur l'accueil des enfants à l'école.

Nous sommes depuis la reprise du 7 mars en niveau 2 et depuis le 14 mars en niveau 1. La fermeture d'une classe en cas d'absence non remplacée d'un professeur ne sera plus prononcée. Les élèves qui ne peuvent pas rester chez eux seront accueillis et répartis dans d'autres classes, si possible de même niveau que la leur.

Le brassage doit continuer à être limité, le décroisement interclasses ne peut toujours pas à ce jour être proposé. Nous espérons que cela changera très rapidement.

Nous attendons de savoir si les récréations pourront de nouveau être proposées tous ensemble.

Les masques ne sont plus obligatoires, même à l'intérieur, depuis le 14 mars.

Actuellement si un élève est positif à la Covid, les élèves cas contact doivent être testés à J+2 (une attestation sera délivrée par l'école pour avoir accès à un autotest gratuit en pharmacie).

Une information sur les contraintes liées au nouveau protocole sera transmise à l'ensemble des parents de l'école.

Le brassage est autorisé mais toujours pas recommandé.

2. Organisation des classes et des services, cantine, périscolaire

De nouveau cette année, des départs et des arrivées ont eu lieu.

Nous comptons aujourd'hui :

- 27 élèves dans la classe de Petite Section d'Anne Lehmann-Martin et Quentin Bariller (ATSEM Brigitte Chevalier) (un départ au mois de février et une nouvelle arrivée au mois de mars). Depuis le mois de janvier, tous les élèves de Petite Section sont présents à l'école en journée complète.
- 26 élèves dans la classe de Petite et Moyenne Sections d'Hérina Toussaint (ATSEM Delphine Garnier). Un nouvel élève est arrivé le lundi 7 mars 2022.
- 26 élèves dans la classe de MSGS1 de Nicolas Combres, Quentin Bariller (ATSEM Emmanuelle Reyes). Une élève est partie juste avant les vacances de février et a été aussitôt remplacée par une autre arrivée.
Gaëlle Billot-Savignac, l'AVS chargée de l'aide à l'inclusion scolaire d'un des élèves de la classe est en arrêt maladie jusqu'au 31 mars et ne sera pas remplacée, ce qui complique la prise en charge de cet enfant, celle-ci ne s'effectuant pas dans des conditions optimales d'inclusion.
- 26 élèves dans la classe de Catherine Soulezelle, Camille Bigorre (ATSEM FaziaTefil). Mme Tefil sera en congé maternité au mois d'avril.

Durant la période 3, Mme Bigorre et Mme Soulezelle sont parties en stage pendant 3 semaines et ont été remplacées par Mme Camille Valton. Mme Lehmann-Martin était en même temps en stage de directeurs et a été remplacée par Mme Elisabeth Guibert. Les remplacements se sont très bien passés.

Mme Labroche, stagiaire en CAP Petite Enfance a été accueillie dans notre école durant 7 semaines. Le stage s'est achevé aujourd'hui.

Nous avons eu une candidature pour le service civique mais la candidate étant mineure, nous n'avons pas pu lui proposer la mission publiée sur le site du service civique.

Avec l'allègement du protocole sanitaire, nous organiserons dès lundi prochain les récréations en commun et non plus échelonnées.

Cantine :

Comme ils en avaient fait la demande lors du premier conseil d'école, les parents ont pu participer à la commission des menus qui a constitué un moment profitable à tous les partenaires pour instaurer un dialogue et permettre une meilleure compréhension des exigences et des contraintes liées à l'élaboration des repas.

Les parents délégués ont pu procéder à une visite de la cantine au moment du repas. Ils ont noté de réelles nuisances sonores. Les travaux de la cantine prendront en compte cette nécessité d'amélioration pour un meilleur confort de tous les usagers.

Les effectifs du personnel encadrant au moment de la cantine sont : les 4 ATSEMs (chacune prend sa demi-heure de pause en roulement sur le temps de la pause méridienne), une intervenante/animatrice venant du service périscolaire d'Aubergenville (Barbara) et un animateur (Rayan ou Betissam) du centre de loisirs de Bouafle.

Les effectifs de la cantine étant de plus en plus conséquents (environ 70 enfants)) les parents s'inquiètent du taux d'encadrement.

2 services sont proposés : 1^{er} service de 11h30 à 12h15 ; 2^e service de 12h20 à 13h20. Une autorisation exceptionnelle a été accordée par le Ministre de l'Education Nationale pour réduire le temps d'apprentissage de la matinée afin de permettre le non brassage des différents groupes de cantine, le temps de la crise sanitaire. Hors protocole, le premier service ne devrait commencer qu'à 11h40. Nous attendons de nouvelles précisions pour ajuster les horaires.

Des questions sont posées sur les activités proposées pendant la cantine, en dehors du moment du repas, notamment les jours de pluie. Le protocole sanitaire et les règles interdisant le brassage ne permettaient pas de proposer le matériel de jeux comme avant la crise.

Le seul recours a été de proposer des films pour les jours de pluie, activité peu satisfaisante pour les parents qui rappellent la nécessité d'une grande vigilance quant au temps d'exposition aux écrans des très jeunes enfants et à la qualité des films proposés.

L'allègement du protocole permettra d'autres alternatives.
La construction d'un préau n'est pas envisagée dans les travaux à moyen terme.

Des punitions ayant été évoquées, une mise au point est faite sur le type de punition (mise à l'écart du groupe de façon momentanée) pour permettre à l'enfant de réfléchir lorsque son comportement a été inapproprié et pour continuer à assurer la sécurité du groupe lorsque les agissements de quelques-uns la remettent en question. Une graduation des rappels à l'ordre est de rigueur.

Les parents délégués ont également pu se rendre au Havre pour visiter la cantine générale de la société qui gère la restauration scolaire de Bouafle.

Périscolaire :

Le « projet pédagogique » évoqué dans le bulletin municipal de Bouafle fait partie du statut général nécessaire à la mise en place d'un service de ce type. Il ne peut pas être décrit en termes de contenus.

L'exposition de fin d'année habituellement proposée par le centre de loisirs sur un thème travaillé tout au long de l'année (essentiellement pendant l'accueil du mercredi et des services scolaires) n'a pas pu avoir lieu ces 2 dernières années en raison du contexte sanitaire.

3. La prise en charge des enfants en difficulté

Les élèves plus fragiles dans leurs apprentissages ou en difficulté passagère sont pris en charge au sein de la classe par leur enseignant qui commence par mettre en place une pédagogie différenciée pour répondre aux besoins des élèves.

Nous pouvons aussi proposer, hors du temps scolaire et après autorisation des parents, les APC (activités pédagogiques complémentaires), de 16h30 à 17h30.

Sur décision de l'Inspecteur d'Académie et pour toutes les écoles du département, les APC ont été annulées lors de la période 3, les absences des élèves et des enseignants rendant ces dispositifs ingérables.

Les APC seront proposées pour cette 4^e période à l'ensemble des Grandes Sections, dans le domaine du langage, oral et écrit. Il s'agira d'un temps d'écoute d'une histoire, suivi d'un questionnaire écrit, pour les mettre dans des conditions similaires à celles qu'ils vivront au CP. Nous travaillerons les inférences des textes, cet item ayant été moins bien réussi lors des évaluations de Grande Section.

D'autres prises en charge d'élèves de Moyenne Section auront également lieu, en langage et en mathématiques.

4. Le RASED

Michèle-Laure Kaloupshi, maître G, vient chaque semaine dans la classe des Petits/Moyens en co-intervention avec l'enseignante pour proposer des jeux de société.

Elle intervient aussi auprès d'un enfant de Grande Section.

La psychologue scolaire, Mme Arnoud est venue en observation dans les classes et s'est mise en relation avec les familles qui le désiraient. Elle reste joignable au 01.34.75.97.20

La demande effectuée lors du premier conseil d'école a été validée par la Mairie de Bouafle et par l'ensemble des Mairies concernées par les interventions de l'antenne Rased-Ecquevilly (Flins sur Seine, Chapet, Ecquevilly et Bouafle), l'achat du matériel demandé (ordinateur portable pour le poste de psychologue scolaire) devrait intervenir sous peu.

L'utilisation de la salle actuellement occupée par le RASED (l'ancienne salle informatique de l'élémentaire) est remise en question.

5. Les différents travaux et chantiers sur l'école, effectués et à venir. Calendrier, organisation

- le chantier du dortoir est terminé. Lors de la réception, quelques problèmes ont été signalés : les radiateurs et le volet roulant entre le couloir et la salle de repos.

Le nettoyage quotidien du sol du couloir pose question. Une notice d'entretien sera fournie pour en assurer la bonne hygiène.

La commission de sécurité doit passer pour autoriser l'installation dans les nouveaux locaux. Le déménagement des meubles sera effectué par les services techniques.

Les délégués de parents demandent à ce que leur soit présenté le rapport de mesure d'empoussiérage suite à la détection d'amiante avant le commencement du chantier.

Les clés des nouvelles portes devraient être distribuées très prochainement aux enseignants et Atsems.

La nouvelle configuration des locaux donnera certainement lieu à un réaménagement des entrées et sorties et de la circulation dans l'école. Les informations seront communiquées aux familles dès que possible.

- La classe 4 s'installera dans la salle de l'ancien dortoir. Cette installation est prévue pour la rentrée des classes prochaines, ainsi, l'école élémentaire pourra récupérer la salle de classe actuellement occupée par la maternelle.
- La cantine. Le commencement des travaux de la cantine est prévu pour le mois d'avril. Une réunion de présentation des travaux a eu lieu au mois de janvier. Des plans sont montrés et décrits.
- Les parents demandent si la commission de travaux à laquelle ils devaient être conviés, comme évoqué lors du premier conseil d'école de cette année aura lieu et à quelle date.

- L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments scolaires. Les travaux commenceront plus tard que prévu lors du calendrier initial.

6. Rentrée 2022/2023, inscriptions, accueil des Petites Sections, réunions de rentrée, organisation des classes et des services

Date des inscriptions à l'école : jusqu'au 15 avril. L'information quant aux dates de la campagne d'inscription a été affichée à l'entrée de l'école dès que portée à la connaissance de la directrice.

Les familles des futures petites sections seront contactées et accueillies dès réception des dossiers pour finaliser les inscriptions pour l'année scolaire 2022/2023. Le livret d'accueil sera actualisé.

Une vigilance sera demandée aux familles pour que les inscrits à la cantine soient autonomes du point de vue de la propreté et pour que les parents accompagnent leurs enfants dans cet apprentissage. La prise en charge de nombreux et trop fréquents « accidents » a posé cette année de très grandes difficultés au personnel d'encadrement qui ne pouvait plus être disponible pour leurs missions habituelles.

Afin de présenter et d'expliquer le fonctionnement de l'école et de l'ensemble des services périscolaires aux nouvelles familles, nous proposons d'inviter la directrice du centre de loisirs à la réunion de rentrée pour qu'elle puisse se présenter et rappeler la nécessité de remplir un dossier d'inscription au centre de loisirs en plus de celui de l'école et de la cantine.

Il semble que cette réunion pourra se dérouler de façon collégiale au mois de septembre 2022, comme nous le faisons avant la crise sanitaire.

Mme Brigitte Chevalier partira en retraite au mois de juillet. Elle sera remplacée à la rentrée de septembre. Le poste de Mme Tefil ne sera pas renouvelé. Il ne s'agissait pas d'un 4^e poste d'Atsem, mais d'un renfort. C'était un CDD qui a été renouvelé au maximum de ce qui est légal. Les restrictions budgétaires, la volonté de ne pas augmenter les impôts et les autres besoins de la commune (communication, administratif...) font qu'il n'est pas prévu de créer un 4^e poste d'Atsem. Une enveloppe budgétaire est cependant prévue pour proposer des contrats d'apprentissages dont un pourra être posté sur l'école.

Nous bénéficions actuellement de 4 atsems pour 4 classes.

Les parents délégués et l'équipe enseignante expriment leurs inquiétudes quant à cette décision que l'école ne bénéficiera plus d'une ATSEM par classe malgré une augmentation des effectifs et une configuration des locaux qui ne facilite pas l'organisation des classes.

L'attention est portée sur les missions des Atsems qui sont en pleine évolution, ce qui permet de les impliquer encore plus qu'avant dans les activités pédagogiques et pas uniquement dans des missions d'hygiène.

7. Le projet d'école, les actions pédagogiques

L'élaboration du projet d'école est en cours, sa finalisation est prévue d'ici la fin de l'année scolaire pour pouvoir être mis en œuvre à la rentrée de septembre 2022.

Une réunion avec l'Inspection de circonscription aura lieu d'ici les vacances de Pâques.

Différents projets pédagogiques ont pris place cette année :

-Depuis aujourd'hui, vendredi 11 mars, et grâce à l'allègement du protocole sanitaire, les enfants se rendent de nouveau à la bibliothèque et peuvent emprunter des livres. La classe est alors divisée en 2 groupes. Un premier groupe se rend à l'étage avec Olivier et un adulte pour écouter la lecture d'albums pendant que les enfants de l'autre groupe choisissent leurs livres et s'inscrivent sur la liste des emprunts de la classe.

Les Petites Sections pourront aussi se rendre à la bibliothèque et emprunter un livre dès que le décroisement sera remis en place, d'ici la fin mars 2022.

-La chorale concernera l'ensemble des classes dès le vendredi 18 mars 2022

-Le décroisement du vendredi matin qui fait suite à la chorale, sera remis en place dès la fin du mois de mars.

7 ateliers seront proposés pour des groupes de 15 enfants mélangés (Petits, Moyens et Grands)

-Semaine des maths

-Printemps des poètes

-Semaine de la presse

-Semaine des langues

-projet de circonscription en Arts plastiques : « Insectarium »

8. La liaison écoles maternelle et élémentaire, synthèse des évaluations CP, CE1, le protocole d'évaluation GS pour « une rentrée sécurisée au CP »

Une synthèse des différentes évaluations proposées sur les écoles maternelle et élémentaire (GS, CP, CE1 et CM2) doit avoir lieu sur la période 4, les réunions prévues précédemment ayant été reportées. Ces moments d'échanges et d'harmonisation des pratiques pédagogiques seront programmés dès la fin de la 2^e évaluation CP (elles ont lieu en ce moment). C'est pendant ces réunions que seront formalisés les moments d'échanges et de préparation avec les classes de CP pour les Grandes Sections.

Pour l'élaboration du prochain projet d'école, nous nous appuyons sur ces évaluations pour proposer des actions pédagogiques répondant aux besoins diagnostiqués.

9. Les actions médicales mises en place à l'école : bilan des 4 ans avec l'intervention sur l'école de l'infirmière PMI, sollicitation du médecin scolaire

L'infirmière de la PMI, Mme Boursinhac, est venue pour procéder aux visites médicales auprès de tous les élèves de Moyenne Section. Quelques orientations ont

été proposées aux familles (orthophoniste, vue...). Une réunion bilan aura lieu avec Mme Boursinhac et l'ensemble des enseignants.

Des actions de prévention et de sensibilisation devraient être mises en place l'année prochaine, sur le sommeil, les dangers des écrans, en collaboration avec la PMI d'Aubergenville.

Les résultats des évaluations Grande Section peuvent donner lieu à des demandes de visite auprès du médecin de l'Éducation Nationale, le Dr Richard.

10. Les exercices de sécurité, les mises à jour des PPMS et plans d'évacuation

Des bonshommes de signalisation sur les passages piétons ont été installés ainsi que des radars pédagogiques mobiles afin de sécuriser les piétons.

Le 2^e exercice incendie a eu lieu ce matin à 9h45, en même temps qu'à l'école élémentaire.

Les enfants, contrairement au premier exercice de l'année, n'étaient pas prévenus. Tout s'est bien déroulé.

Le 3^e exercice aura lieu au dernier trimestre, là encore, la date et l'heure seront décidées en concertation avec la directrice de l'école élémentaire, ni les élèves, ni les enseignants ne seront prévenus.

Les nouveaux locaux de l'école entraîneront une modification des plans d'évacuation et du PPMS. Nous remercions la Mairie de transmettre les nouveaux plans de l'école pour permettre ce travail de mise à jour.

La référente scolaire de la brigade territoriale de la gendarmerie d'Ecquevilly a pris contact avec les directrices des écoles de Bouafle afin d'obtenir des renseignements dont ils ont besoin pour en assurer la sécurité.

Une nouvelle personne des services techniques reprendra le poste de surveillance aux abords de l'école afin de contrôler la circulation lors des heures d'ouverture de l'école, le matin.

11. Le calendrier prévisionnel des activités et des évènements

- Le carnaval, avec l'école élémentaire, dernier jour avant les vacances de Pâques : le vendredi 22 avril 2022. Les enfants pourront venir déguisés, des masques seront faits dans les classes.
- Le photographe viendra pour proposer la traditionnelle photo de classe le vendredi 20 mai 2022.
- Journée porte ouverte/Kermesse de l'école samedi 18 juin 2022, les modalités ne sont pas encore précisées.
- Les sorties de fin d'année peuvent de nouveau être organisées. Elles seront financées par l'association des amis de l'école. Pour les transports, la Mairie les prendra en charge. Nous réfléchissons aux destinations de ces sorties.

Séance close à 22h00

Prochain conseil d'école : le vendredi 17 juin 2022

Présidente de séance : Anne Lehmann-Martin
Secrétaire de séance : Herina Toussainte